BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL ÉCOPHYTO

Betterave

Normandie

BSV n°13 du 16 juillet 2020

ITB Institut Technique de la Betterave

Animateur référent
Alexandre METAIS
ITB
02.35.12.26.72
a.metais@itbfr.org

Animateur suppléant
Nicolas MAILLARD
ITB
02.35.12.26.72
n.maillard@itbfr.org

Directeur de la publication
Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur
www.normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité

Liberté · Égalité · Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Le Gouvernement
OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ
AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRES D'AGRICULTURE NORMANDIE

ÉCOPHYTO RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

A retenir

- ✓ **Maladies du feuillage :** évolution significative de l'oïdium et la rouille dans plusieurs secteurs. Il est nécessaire de renforcer la surveillance des parcelles.
- ✓ **Pégomyies *:*** observations peu fréquentes, risque faible.
- ✓ **Noctuelles défoliatrices :** observations peu fréquentes, risque faible.

Le réseau d'observation

Cette semaine, les observations ont été réalisées sur 23 parcelles fixes.

Maladies du feuillage

Observations :

➢ **Eure** (14 parcelles observées)
- 3 parcelles sont indemnes de maladies
- 11 parcelles présentent des symptômes de rouille (% de feuilles atteintes de 2 à 30 %)
- 6 parcelles présentent des symptômes d'oïdium (% de feuilles atteintes de 5 à 75 %)
- 6 parcelles présentent des symptômes de cercosporiose (% de feuilles atteintes 1 % à 9%)

➢ **Seine-Maritime** (9 parcelles observées)
- 7 parcelles présentent des symptômes de rouille (% de feuilles atteintes de 3 à 36 %)
- 5 parcelles présentent des symptômes d'oïdium (% de feuilles atteintes de 2 à 47 %)
- 6 parcelles présentent des symptômes de cercosporiose (% de feuilles atteintes 1 à 5 %)
- 3 parcelles présentent des symptômes de ramulariose (% de feuilles atteintes 1 à 8 %)

Analyse de risque :

- **Seine-Maritime** (9 parcelles observées) :

4 parcelles ont atteint le seuil de risque pour l'oïdium ou la rouille. Une parcelle a atteint le seuil de risque pour la cercosporiose et une autre pour la ramulariose**. A ce jour 55 % des parcelles nécessitent une protection.**

- **Eure** (14 parcelles observées) :

Dans les secteurs du plateau du Neubourg, Saint-André de l'Eure, nous observons une progression significative de l'oïdium et de la rouille. En effet, 5 parcelles sur 7 ont atteint le seuil de risque pour l'une ou l'autre de ces maladies. Le seuil de risque pour la cercosporiose est atteint sur une parcelle suivie.
Dans la région du Vexin, le risque maladie est plus faible à ce jour. Sur 7 parcelles observées, aucune n'a atteint le seuil de risque pour une ou plusieurs maladies.

Cartographie des observations du 15 juillet (retrouvez cette carte mise à jour régulièrement dans l'OAD « Alerte maladies » disponible sur le site internet de l'ITB)

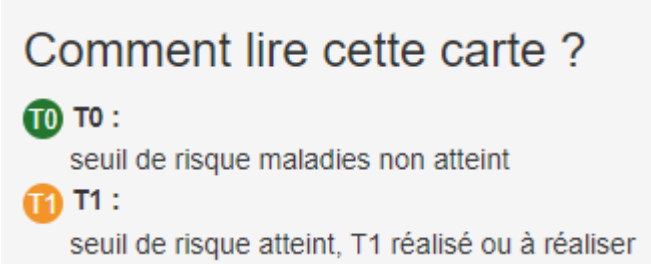

Seuils de risque :

Des seuils de risque pour chaque maladie ont été établis par l'ITB pour minimiser les pertes de rendement et la dissémination des champignons. Réaliser un traitement au bon moment c'est réaliser un traitement en respectant les seuils adaptés aux maladies présentes dans la parcelle. Ces seuils sont de :

Maladies	T1	T2
Oïdium	15 %	30 %
Rouille	15 %	40 %
Cercosporiose	5 %	20 %
Ramulariose	5 %	20 %

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec notamment
CRISTAL UNION, Chambres d'agriculture de Normandie, SAINT LOUIS Sucre, CGB Normandie, SESVDH, Agriculteurs, GRCETA

Savoir reconnaître les maladies du feuillage :

Oïdium : mycélium blanc grisâtre poudreux.

Rouille : pustules poudreuses orangées

Ramulariose : taches brunes avec liseré sombre présentant au centre de petits points blancs. **Contrôler à la loupe la présence de points blancs.**

Cercosporiose : taches grises avec une bordure rouge ou brunâtre, avec présence de points noirs au centre. **Contrôler à la loupe la présence de points noirs.**

Pégomyies

Observations :

- 5 parcelles présentent 1 à 7 % des betteraves avec des œufs de pégomyies.
- 2 parcelles présentent 22 à 25 % des betteraves avec des œufs de pégomyies.
- 3 parcelles présentent 1 à 5 % des betteraves avec galeries et asticots.
- 1 parcelle présente 40 % des betteraves avec galeries et asticots.

Oeufs de pégomyies

Galeries de pégomyies

Seuil de risque à partir de la couverture du sol: plus de 50% des betteraves avec des galeries et présence d'asticots à l'intérieur des feuilles et de nombreuses pontes

Analyse de risque :

La pégomyie est toujours peu fréquente sur la région. Seule une parcelle isolée présente une fréquence de plantes avec galeries significative, sans dépasser le seuil de risque à ce jour.

Symptômes: les pégomyies pondent à la face inférieure des feuilles, des groupes de trois à dix œufs blancs striés (voir avec une loupe) d'un millimètre environ. A l'éclosion la larve pénètre dans la feuille et se nourrit du parenchyme entre les deux épidermes.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec notamment
CRISTAL UNION, Chambres d'agriculture de Normandie, SAINT LOUIS Sucre, CGB Normandie, SESVDH, Agriculteurs, GRCETA

Noctuelles défoliatrices

Observations : 5 parcelles présentent des morsures sur le feuillage avec une fréquence qui varie de 5 à 21 %.

Seuil indicatif de risque: à partir de 50% des plantes avec des traces de morsures et si des déjections ou des chenilles sont visibles dans la parcelle.

Analyse de risque :

La noctuelle est présente sur peu de parcelles et la fréquence de plantes avec symptômes reste en dessous du seuil de risque.

Symptômes: la noctuelle défoliatrice se remarque par de nombreuses perforations sur les feuilles ainsi que par des déjections noirâtres. Les jeunes chenilles sont détectables dans le feuillage en dehors des heures chaudes de la journée.

Chenille de noctuelle

Morsures de noctuelles

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec notamment
CRISTAL UNION, Chambres d'agriculture de Normandie, SAINT LOUIS Sucre, CGB Normandie, SESVDH, Agriculteurs, GRCETA